

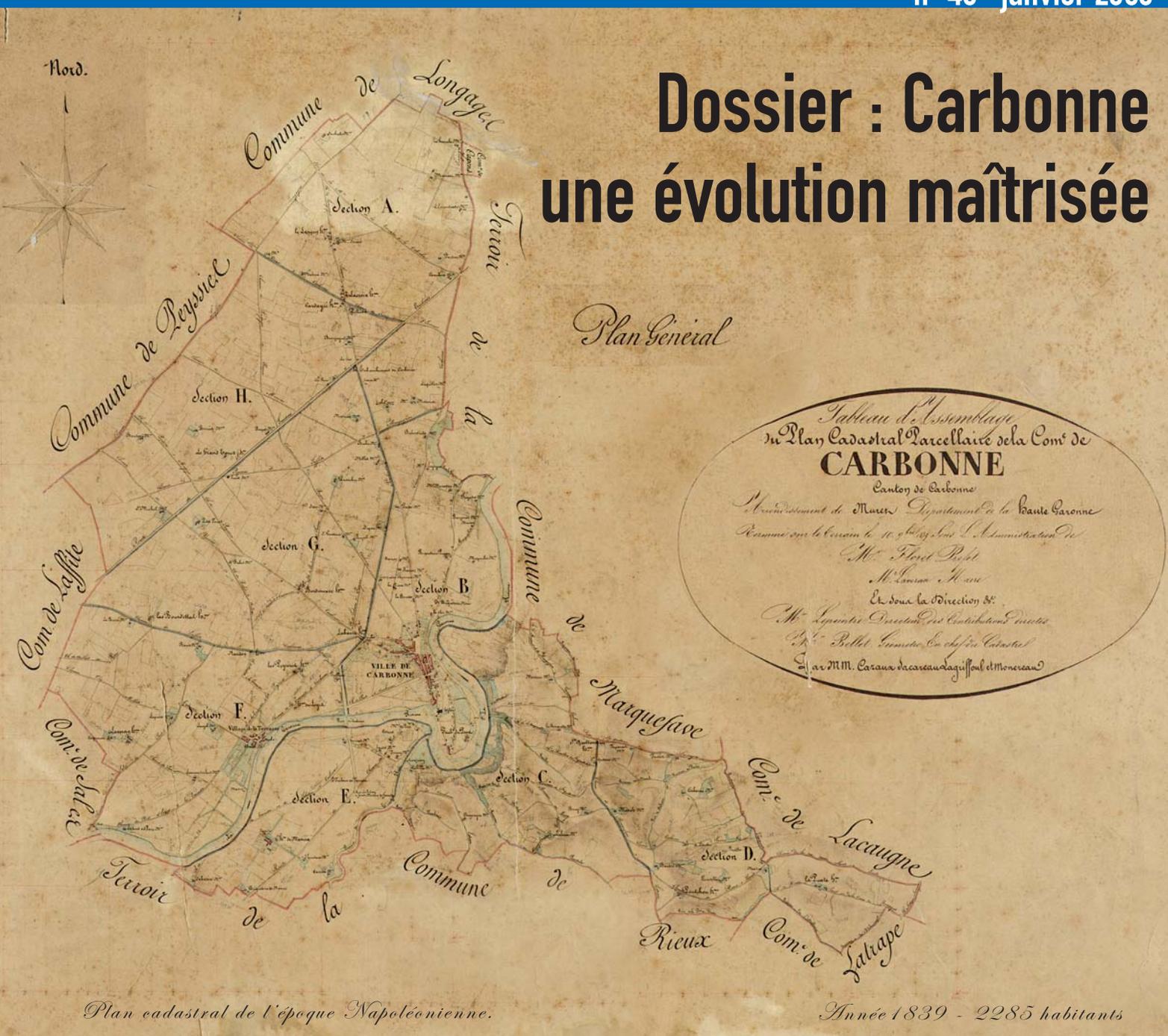
# info 107



## Bulletin d'informations municipales

n° 45 - janvier 2009

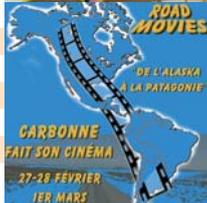
### Dossier : Carbonne une évolution maîtrisée



Plan cadastral de l'époque Napoléonienne.

Année 1839 - 2285 habitants

Et nos pages : bâtiments communaux, développement durable, cadre de vie, enfance éducation, vie associative, info services...



<b>Editorial</b>	<b>3</b>
<b>Bâtiments communaux</b>	
• Trésorerie du Volvestre	4
• Gymnase André Abbal	4
• Halle centrale	4
<b>Génie urbain</b>	
• Voirie	5
• Éclairage public	5
<b>Développement durable</b>	
• Énergie solaire : une ferme photovoltaïque à Carbonne	6-7
• Valorisation des boues de la station d'épuration	7
<b>Cadre de vie</b>	
• Côté jardins : concours départemental des maisons fleuries et concours régional des villes fleuries	8
• Ronds-points du Volvestre et du Bois de Bosny	8
• Quartier la Guinguette	9
• Quartier du Claous	9
• Rue Chanfreau	10
• Route de l'Arize	10
• Chantier Ville Vie Vacances 2008	10
• Communiqué de presse au sujet des antennes de téléphonie mobile implantées sur le château d'eau au quartier de la Guinguette	10
<b>Dossier : Carbonne, quelques repères historiques d'une évolution maîtrisée</b>	<b>11</b>
• Les transformations de la ville	12
• Des noms que le temps n'a pas effacés	14
• Évolution de la population depuis le XVIII <sup>e</sup> siècle	16
<b>Éducation, enfance</b>	
• Restauration scolaire	17
<b>Solidarité, action sociale</b>	
• Deux nouvelles instances de réflexion et de proposition	18
• Rencontres d'automne au CCAS	19
• Rappel : Transport personnalisé	19
• Du nouveau pour la Carte Loisirs Jeunes	19
<b>Vie associative</b>	
• « Road Movies » de Ciné Carbonne	20
• Atelier Graff : une nouvelle activité proposée par la M.J.C.	20
• Rencontres du Cercle Occitan	20
• Dates à retenir	20
<b>Culture</b>	
• Bibliothèque	21
• « Associons les Arts », une nouvelle programmation culturelle	22
• À vos agendas	23
<b>Communication</b>	
• Un zoom sur le service communication	23
<b>Carbonne Info Services</b>	<b>24</b>

## Bulletin d'informations municipales de Carbonne, n° 45 janvier 2009.

Édité par la mairie, 31390 Carbonne • Directeur de publication : Guy Hellé • Responsable de la rédaction : Denis Turrel avec le concours de la commission communication et de Sandrine Martin, directrice générale des services • Secrétariat de rédaction : service communication de la mairie.



## Mes chers concitoyens,

Cette période de l'année est traditionnellement un moment de partage, de retrouvailles en famille et de paix. Un moment d'échange de présents autour du sapin, instants d'émerveillement pour les plus petits encore protégés par le cocon familial. Nous devons, comme je vous y invite au cours de mes divers éditoriaux, privilégier ces instants de bonheur d'autant plus que nous en mesurons la fragilité et la fugacité quand nous nous sentons les jouets d'un destin bien cruel.

Carbonne et tout le Volvestre viennent de subir un événement dramatique: la disparition brutale de M<sup>me</sup> Stankiewicz, notre trésorière municipale et intercommunale.

Je mesure combien il m'est difficile de parler d'elle au passé tant nos relations étaient empreintes de facilité, de cordialité, de gentillesse et j'oserai dire d'amitié. Une profonde émotion a bouleversé tous ses collaborateurs ainsi que les élus et les fonctionnaires territoriaux qui avaient l'occasion de la côtoyer. En effet, elle était de ces êtres qui, guidés par des valeurs, savent donner à leur fonction une dimension humaine si précieuse de nos jours.

Son lumineux sourire nous éclairera longtemps et je voudrais que ce chagrin que nous éprouvons tous, nous le dépassions pour poursuivre la route comme son tempérament et son attitude nous y auraient sans doute invités.

Voyez-vous, mes chers amis, ces moments que nous vivons nous rappellent notre condition humaine dépendant pour une part seulement de notre volonté et de notre libre arbitre. Ils doivent nous inciter malgré tout à un optimisme ancré dans une foi inébranlable en l'homme et aux principes qui conduisent nos vies.

Aussi, en ce début d'année, je voudrais terminer en formulant pour vous tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de fraternité.

Bonne année 2009 !

Votre maire,  
Guy Hellé

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'GH', written in a cursive style.

Éditorial

# La commune poursuit son engagement dans l'aménagement urbain

## bâtiments communaux

### Trésorerie du Volvestre

Le bâtiment est « hors d'eau<sup>(1)</sup> » et « hors d'air<sup>(2)</sup> », les spécialistes de vocabulaire immobilier comprendront. Le second œuvre est bien avancé. La fin des travaux est programmée pour le premier trimestre 2009.

(1) Hors d'eau : se dit d'une construction dont la toiture est posée.

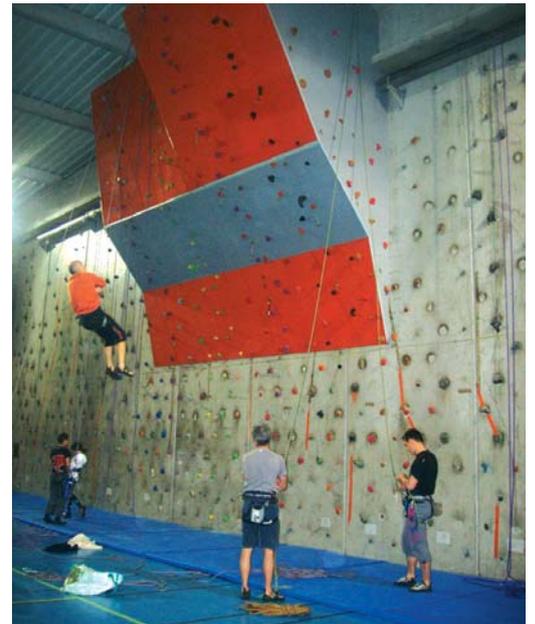
(2) Hors d'air : désigne une construction dont les portes et les fenêtres sont installées.



### Gymnase André Abbal

#### Mur d'escalade

15 nouvelles voies d'escalade et un dévers ont été réalisés ; ces aménagements offrent une diversité des parcours et augmentent la hauteur du développé (maintenant de 9m). D'autre part, les tapis de réception ont été changés.



#### Avis de vente aux enchères

Située 5, Cité Pierre Martyr une maison de 63 m<sup>2</sup> habitable appartenant à la commune, lieu dit "Las Peyrères" sera mise aux enchères publiques au printemps 2009. Mise à prix 115 000 € HT.

#### Complexes sportifs Alfred Prévost et Léo Lagrange

Stades : Les clôtures et les pare ballons situés derrière les buts vont être remplacés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

Tennis : Le changement de la toiture est prévu pour le premier trimestre 2009.

Eglise S'-Laurent Les mécanismes des cloches de l'église Saint-Laurent ont été remis aux normes électriques.



Salle du 1<sup>er</sup> étage du gymnase A. Abbal.

#### Salle du 1<sup>er</sup> étage

Cette salle nouvellement réhabilitée est située à l'étage du bâtiment accueillant les vestiaires du gymnase. Dernièrement, le chauffage a été installé. Elle est mise à disposition de la MJC pour leurs clubs d'activités danse et tennis de table.

### Halle centrale



Les deux horloges de la halle centrale sont à nouveau en fonction et la cloche sonne les heures de 8 heures à 22 heures.

## Voirie

### Rue Lucien Cassagne

Des barrières et potelets ont été placés le long des trottoirs de la rue Lucien Cassagne et de la rue du Préau. Ces dispositifs offrent une meilleure sécurité pour les piétons et rappellent aux automobilistes peu scrupuleux qu'un trottoir n'est pas destiné au stationnement de leur véhicule !



Le trottoir n'est pas un lieu de stationnement.



Mise en place des potelets rue Lucien Cassagne.

## Éclairage public

### Chemin de Naudon et chemin Saint-Laurent

Pose de mâts d'éclairage en remplacement des poteaux EDF. En effet, EDF réalise sur cette zone des travaux d'effacement des réseaux électriques.



### Chemin de La Dourdouille

La création de l'éclairage concerne la seconde partie du chemin de la Dourdouille et route du Baqué.

### Ronds-points du Volvestre et du Bois de Bony

L'aménagement de ces ronds-points et de ses abords est en cours (se reporter aux pages cadre de vie). L'éclairage sera également créé sur le chemin du Bois de Bony. ●

### Rue et impasse des chênes

Les travaux d'assainissement terminés, la Communauté de Communes a réalisé les trottoirs et le revêtement de la chaussée sera achevé début février. Deux ralentisseurs seront rajoutés en 2009.



Trottoirs en « stabilisé » rue des Chênes.



### Rue Chanfreau et parking

Des feux tricolores sécuriseront le carrefour avec l'avenue de Toulouse. Le Syndicat Départemental de l'Electrification de la Haute-Garonne (SDEHG), maître d'ouvrage délégué, a missionné une entreprise qui interviendra début 2009. ●



génie urbain

# Énergie solaire : une ferme photovoltaïque à Carbonne



Entretien avec Francine Bouffartigue, adjointe au maire déléguée au développement durable, bâtiments communaux et génie urbain

• Qu'est-ce que le principe photovoltaïque ?



**Francine Bouffartigue** : Ce principe, découvert en 1839 par Antoine Becquerel\*, permet la transformation de l'énergie lumineuse (rayons du soleil) en électricité. Les premières utilisations terrestres datent des années 1970 pour l'électrification

de sites isolés, comme les stations météo de haute montagne. En raison d'une demande croissante d'énergie renouvelable, le photovoltaïque est appelé à se développer de façon significative. La puissance des installations est exprimée en Watt crête (Wc). C'est l'unité représentant la puissance électrique maximale délivrée par une installation électrique solaire d'un  $\text{dm}^2$  pour un ensoleillement standard de  $1000 \text{ W/m}^2$  à  $25^\circ$ .

• Le photovoltaïque est donc de l'énergie solaire ?

**F. B.** : Oui, mais il faut savoir qu'il existe deux types d'énergie solaire : le photovoltaïque et le solaire thermique. Le solaire photovoltaïque est utilisé pour la production d'électricité. Et le solaire thermique ne produit pas d'électricité mais de la chaleur.

• Pouvez-vous nous décrire ce type d'installation ?

**F. B.** : Il existe deux types de technologies :  
 1. Les panneaux en silicium cristallin dont le coût est très élevé. Cette technologie n'est pas adaptée pour une utilisation au sol.

2. Les panneaux en couche mince composés de tellure de cadmium sont les plus adaptés à notre projet.

• Pour produire cette énergie renouvelable, il faut trouver un site ?

**F. B.** : En effet, pour accueillir ce type d'installation le terrain proposé est celui des anciennes gravières Razel, lieu-dit Saint-Michel. Sa superficie est d'une vingtaine d'hectares.

• Quels sont les atouts de ce site ?

**F. B.** : Il s'agit d'une ancienne gravière, donc il n'y a pas de contraintes environnementales relatives au milieu naturel ou au paysage. Il n'y a aucun enjeu relatif au conflit d'usage du sol donc pas de risques de veto de la chambre d'agriculture. La topographie plane est idéale d'un point de vue technique. L'ensoleillement est favorable ; il n'y a pas d'ombrage. La possibilité de raccordement à un poste source à seulement 3 km (Pont de Pierre). Étant proche de l'autoroute, c'est un atout supplémentaire pour l'image que l'on voudra donner en terme de communication à notre ville.

• Quel est l'intérêt d'un tel projet ?

**F. B.** : Il nous permet, tout d'abord, de concrétiser notre engagement dans une politique volontariste de développement durable, dont l'énergie en est bien sûr une composante majeure. Et surtout, ce projet aura des retombées financières significatives pour la commune.

• **Pouvez-vous nous donner quelques données chiffrées?**

**F. B. :** En quelques chiffres, l'énergie produite annuellement est estimée à 7 MWc. C'est largement la consommation annuelle d'une ville comme Carbone. Cela représente 7700 tonnes par an de CO<sup>2</sup> non rejetés dans l'atmosphère ce qui équivaut à 55 millions de kilomètres parcourus par une automobile rejetant 140 grammes de CO<sup>2</sup> par kilomètre, ou 550 véhicules qui parcourraient chacun 100 000 kilomètres. Quant à l'aspect financier, une redevance locative de 40 000 € par an est prévue. Et la taxe professionnelle est évaluée à 300 000 € par an.

• **Vous parlez de la taxe professionnelle, elle sera versée par qui ?**

**F. B. :** En fait, le site sera loué à une société avec laquelle nous établirons un bail emphytéotique\*\* pour une durée de 20 à 25 ans stipulant une remise des lieux en l'état. Cette dernière nous versera la redevance locative et la taxe professionnelle afférente à son activité.

• **Où en est le projet ?**

**F. B. :** Nous en sommes à l'étude de faisabilité qui comprend en premier lieu le remblaiement de la gravière dans de bonnes conditions. Nous pensons que le projet pourrait voir le jour d'ici trois à quatre ans. Ainsi, nous inscrivons par cette réalisation notre action locale dans la réalité du développement durable. ●

**Notes :**

(\*) Antoine César Becquerel, né à Châtillon-Coligny (Loiret) le 7 mars 1788 et mort à Paris le 18 janvier 1878, est un physicien français.

(\*\*) Bail emphytéotique : Il s'agit d'un bail immobilier de longue durée qui confère au preneur un droit réel sur la chose donnée à bail.

# Valorisation des boues de la station d'épuration

*Nous le précisons dans l'Info 107 de juillet dernier, les boues issues de la station, riches en matières organiques, sont utilisées comme engrais sur des terres agricoles.*

**Voici, en images, les quatre étapes de la valorisation des boues :**



• **Étape 1 :** Après traitement, les boues sont stockées à la station d'épuration dans ces deux baches souples de 400 m<sup>3</sup> chacune.



• **Étape 2 :** Transfert des boues vers le terrain agricole récepteur.



• **Étape 3 :** Remplissage de la cuve d'épandage.



• **Étape 4 :** Enfouissement directement dans le sol.

développement durable

## Marché de plein vent

Afin de faciliter le nettoyage de la voie publique à l'issue du marché du jeudi, la municipalité a demandé aux commerçants de bien vouloir procéder à un tri de leurs déchets. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> novembre, seuls les déchets putrescibles et non recyclables sont acceptés dans les containers mis à disposition par la ville. Les commerçants sont donc chargés d'emporter les emballages, cartons, cagettes, papier et poches afin de les éliminer eux-mêmes dans leur filière de tri.

## Quartier Le Logis

À l'automne dernier, le service cadre de vie est intervenu sur la prairie fleurie du Logis pour conforter le semis existant et densifier le fleurissement.

# Côté jardins

## Concours départemental des maisons fleuries

Organisé par le Conseil Général et proposé pour la première fois à Carbonne au printemps 2008, ce concours est ouvert aux jardins et balcons des maisons d'habitation visibles de la route.

Le jury départemental 2008 a sélectionné trois lauréats ; il s'agit de Bernard Gourdon, quartier La Guinguette, de Sabrina Noireau, chemin de Balas et de Gilbert Perpère, impasse de l'Arize.

Forts de cette expérience conviviale qui contribue à l'embellissement de l'espace public, les membres de la commission cadre de vie souhaitent organiser leur propre concours municipal.

### Appel à candidature pour l'année 2009

Toute les personnes désirant participer au concours des jardins et balcons fleuris pour l'année 2009 sont priées de se faire inscrire à l'accueil de la mairie de Carbonne.

Ainsi, les cinq premiers lauréats du concours municipal pourront être présentés aux sélections départementales en 2010.

## Concours régional des villes fleuries

### Celui-ci ne s'adresse pas aux particuliers

Le jury régional statue sur les diverses actions menées par la municipalité en matière d'aménagement paysager et de mise en valeur du cadre de vie. Carbonne a confirmé ses « deux fleurs » au classement régional, la remise des prix s'est déroulée le 9 décembre dernier.

### Le label « 2 fleurs » est-il facile à obtenir ?

Non, si l'on en croit le palmarès régional 2008 ! En effet, parmi les 3020 communes de la Région Midi-Pyrénées, seules 74 villes ou villages ont obtenu une distinction (de 1 à 4 fleurs). 18 communes ayant participé au concours sont labellisées « 2 fleurs ». Carbonne est l'une des trois communes haut garonnaises à faire partie de ce palmarès. Il faut savoir également que les villes affichant 3 ou 4 fleurs sont le plus souvent des communes de plus de 8 000 habitants. ●



Pour représenter Carbonne lors de la remise des prix, Bernard Gourdon pour le quartier de La Guinguette, Josiane Libérati adjointe au maire chargée du cadre de vie, Stéphanie Étienne-Jacques représentant Denis Turrel président de l'Office de Tourisme et Michel Icart responsable du service cadre de vie.

Le savoir faire d'une entreprise hollandaise a été retenu pour la plantation des bulbes.



# Ronds-points du Volvestre et du Bois de Bony

Le traitement paysager de ces deux ronds-points situés à l'entrée de la commune (de part et d'autre de l'échangeur 27) a été pensé à la fois dans un souci d'intégration dans le paysage (aspect naturel privilégié) mais également dans une démarche d'économie au niveau de l'arrosage et de l'entretien.

55000 bulbes de narcisses ont été plantés en décembre et un traitement en prairie fleurie a été réalisé

sur chacun des ronds-points. Les 10 variétés de narcisses assureront la floraison printanière, la prairie fleurie prendra ensuite le relais en été.

Plusieurs arbres ont également été plantés ; ils apporteront volume, feuillage et couleurs automnales dès septembre.

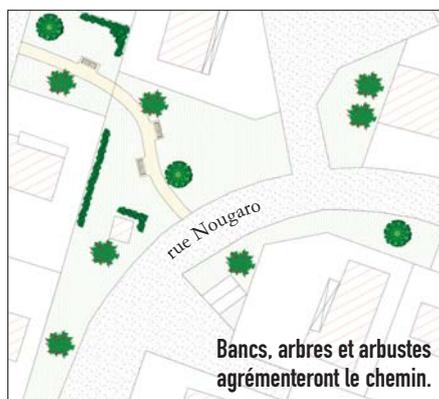
À noter : les deux giratoires sont dotés de l'arrosage intégré afin d'optimiser l'utilisation de l'eau. ●

# Quartier La Guinguette

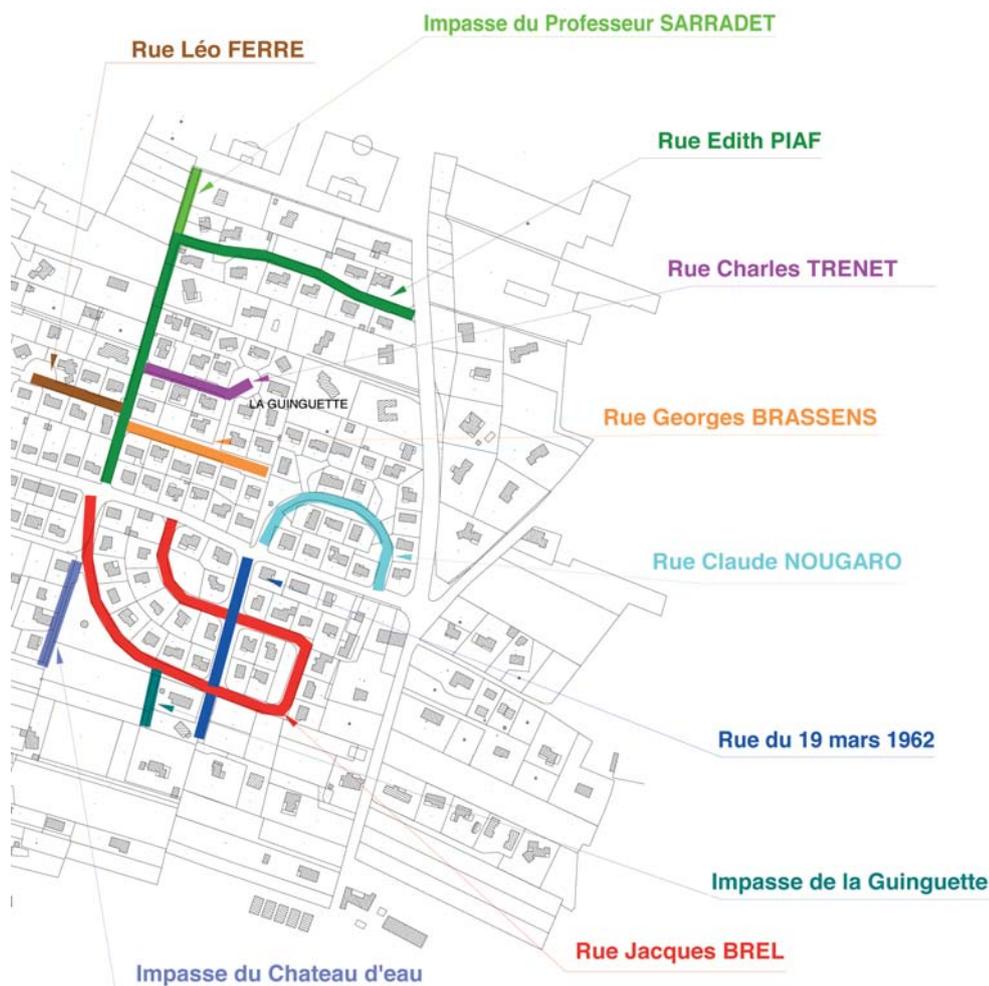
## Nomination des voies

Certains habitants de La Guinguette regrettaient que leur rue ne soit pas facilement repérable. De plus, les services d'urgence rencontraient des difficultés à s'orienter et intervenir dans les plus brefs délais. Le conseil municipal, dans sa séance du 27 juin 2008 a adopté les nouvelles nominations proposées par la commission urbanisme et le bureau municipal.

## Création d'un cheminement



Les rues Nougaro et Brassens seront prochainement reliées par un cheminement piétonnier.



## Bois de Castres



La reconstitution du bois se poursuit par la plantation de chênes et d'érables.

**RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS LE VENDREDI 20 MARS 2009**

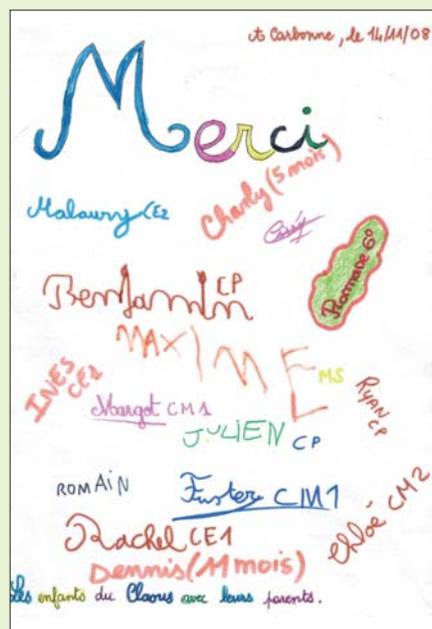
Inscription préalable indispensable avant le mercredi 18 mars 2009 auprès de la communauté de communes du Volvestre (05.61.90.99.60).

## Quartier du Claous

Cette aire de jeux combinés est en place depuis l'automne dernier sur la place Charles de Gaulle. Le service cadre de vie a prévu d'installer prochainement des bancs et de planter des arbres supplémentaires.



Peu de temps après la mise en service des jeux, les enfants du quartier du Claous ont envoyé ce message coloré aux services techniques... une bien agréable façon de signifier leurs remerciements qui a ravi les services municipaux et la commission municipale.



## Service de l'eau

Le règlement régissant le fonctionnement du service de l'eau (raccordement, facturation, etc.) vient d'être validé par le conseil municipal. Nous vous invitons à venir en prendre connaissance au service de l'eau de la Mairie.

## Rue Chanfreau

L'aménagement paysager est en cours de réalisation. Il a débuté par la mise en place de l'arrosage intégré et la préparation des surfaces ; il s'est poursuivi par la plantation d'arbres, de plantes arbustives et par l'engazonnement. ●



Plantations rue Chanfreau.



## Route de l'Arize

Les acacias du talus situés entre le rond-point de La Tuilerie et le croisement de la route de l'Arize et de l'avenue Frédéric Mistral dépérissent et deviennent dangereux. La commune a interpellé le Conseil Général (gestionnaire de cette route départementale) afin qu'il procède à l'abattage des arbres. Au cours du premier semestre 2009, les services du conseil général se chargeront du nettoyage du talus. Les services techniques de la commune prendront le relais afin de préparer la plantation d'arbustes courant 2010. ●

## Chantier Ville Vie Vacances 2008



Une quinzaine d'adolescents participant à l'opération Ville-Vie-Vacances\* sont intervenus l'été dernier sur le site du Bois de Castres. Quinze jours durant, ils ont nettoyé et débroussaillé un terrain en bord de Garonne, le contrebas du pont du jumelage et la pinède. Ils ont rempli 15 polybennes de déchets verts. ●



(\* Le chantier Ville-Vie-Vacances est une opération soutenue par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et organisée par la MJC. Un groupe de jeunes, encadrés par un chef d'équipe des services techniques, réalise des travaux de nettoyage sur la commune. En contre partie, la municipalité accorde une subvention à la MJC qui leur permet de financer partiellement un camp de vacances.

### Communiqué de presse au sujet des antennes de téléphonie mobile implantées sur le château d'eau au quartier de la Guinguette

Monsieur le maire communique :

Soucieux de transparence, le Conseil municipal et moi-même, nous voulons informer les Carbonnais des résultats des mesures réalisées à notre demande après les dernières modifications techniques relatives à la téléphonie mobile sur le château d'eau du quartier de la Guinguette.

La société APAVE accréditée par le COFRAC, Comité Français d'Accréditation, a effectué les mesures selon le protocole établi par l'ANFR (Agence Nationale des FRéquences) qui est chargée par l'Etat de gérer, de contrôler, de planifier le spectre des fréquences radioélectriques et de veiller au respect des valeurs limites.

Les mesures ont été effectuées sur 9 lieux : 6 dans le quartier de La Guinguette, 1 à la crèche, 1 à l'école Chanfreau et 1 au collège Abbal. Les conclusions du rapport reçu le 17 octobre 2008 sont les suivantes :

- toutes les valeurs mesurées respectent les limites fixées par le décret du 3 mai 2002 et par la recommandation du conseil de l'Union Européenne du 12 juillet 1999.
- Le champ total le plus important, correspondant au cumul de toutes les émissions, y compris les champs GSM 900, GSM 1800 et UMTS à trafic maximal (lors des pointes de trafic) est 70 fois inférieur au seuil le plus contraignant et vaut 0.4 V/m.
- Sur ce site, la contribution des émissions GSM 900, GSM 1800 et UMTS, à trafic maximal, issues de l'opérateur Bouygotel est 108.7 fois inférieur au seuil le plus contraignant (40.2 V/m) et vaut 0.37 V/m.

Nous constatons donc que ces mesures sont bien inférieures à 0,6 V/m qui est le niveau défini comme seuil de protection sanitaire par les scientifiques indépendants, par le Parlement européen et par le CRIREM, Centre de Recherches et d'Information Indépendant pour les Rayonnements ElectroMagnétiques.

Publié dans La Dépêche du 29 novembre 2008.

# Carbonne, quelques repères historiques d'une évolution maîtrisée

*Ancienne bastide, Carbonne a su réaliser l'équilibre entre passé et modernité.*

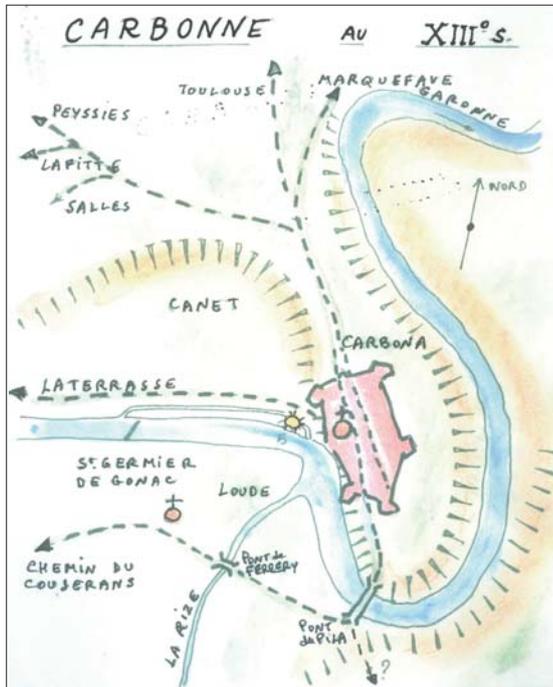
Le patrimoine architectural et artistique de la ville est repérable facilement pour qui déambule dans le centre ville et ses alentours proches avec un regard attentif. La municipalité joue, depuis de nombreuses années, un rôle actif dans la préservation de ce patrimoine, en menant des actions d'embellissement du centre ville, par exemple. Par ailleurs, l'héritage du mode de vie des populations qui se sont succédées est bien ancré au sein de la collectivité. Songez, que d'un point de vue économique, les Carbonnais savent depuis des siècles valoriser leur savoir-faire en exportant leurs productions, tout d'abord en utilisant le fleuve Garonne puis, plus tard, en empruntant le chemin de fer. Aujourd'hui, la commune attire les entreprises par la présence de ses zones d'activités proches de l'axe autoroutier. Dans un tout autre domaine, celui du temps libre, sachez que la pratique des activités de loisir n'est pas nouvelle : très tôt, par exemple, les Carbonnais manifestent un vif intérêt pour la musique et une société musicale est créée ; les sportifs sont nombreux et se distinguent dès le début du XX<sup>e</sup> siècle ; la fête de la Saint-Laurent est célébrée depuis des temps immémoriaux... Le goût des carbonnais pour se rassembler, paraît s'être perpétué ; la richesse du tissu associatif, aujourd'hui, n'est-il pas un témoignage parlant de cela ?

Depuis sa fondation, Carbonne a su tirer profit de sa situation géographique exceptionnelle tout en s'adaptant à l'évolution de la société et, se faisant, il est aisé de dire aujourd'hui qu'elle est une ville où il fait bon vivre.

Ce dossier vous présente quelques points de repères historiques dans l'évolution de la ville. Les données qui y figurent sont loin d'être exhaustives, elles sont issues de l'ouvrage d'Henri Ménard, Carbonne, huit siècles d'histoire et des travaux de l'association Histoire et Traditions Carbonnaises qui contribue grandement à la transmission de cette mémoire.



## Les transformations de la ville

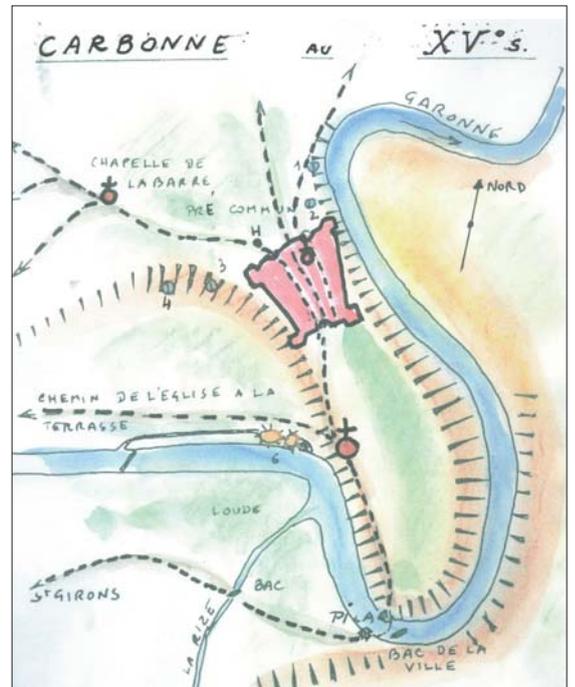


### Au XIII<sup>e</sup> siècle ▲

Le village de Carbone est fondé dans le méandre de la Garonne, sur l'emplacement de la première bourgade. En 1355, les troupes du « Prince Noir » (le Prince de Galles) incendient et détruisent Carbone.

### Au XVIII<sup>e</sup> siècle ►

Les remparts et les portes étroites de la bastide constituent un obstacle à l'extension et à l'essor de la ville. Portes et remparts sont détruits au XVIII<sup>e</sup> siècle. À la même période, le pont de pierre (en direction de Rieux) est construit et de nouveaux axes de circulation sont créés. La population carbonnaise est alors d'environ 1600 habitants.



### Au XV<sup>e</sup> siècle ▲

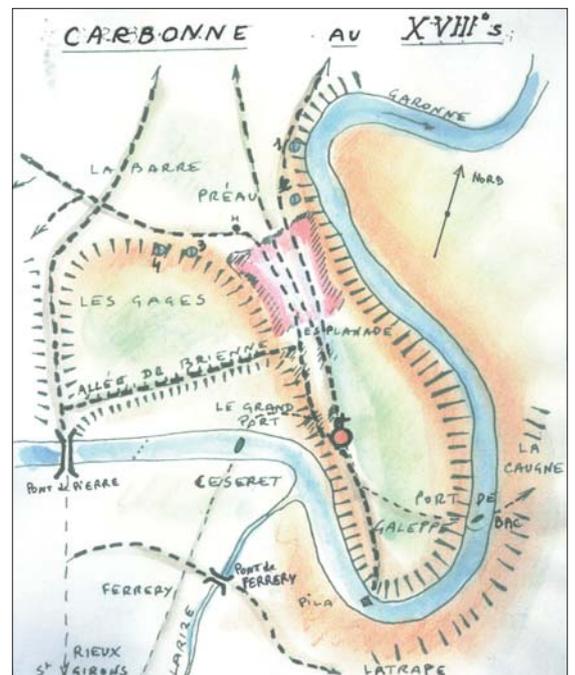
La bastide de Carbone est construite plus au Nord par les moines de Bonnefont et le Comte de Toulouse, Alphonse de Poitiers. L'église et le cimetière sont laissés hors les murs. Les terrains de l'ancienne bastide sont occupés par les paysans et les pauvres.

**La bastide, phénomène médiéval urbain du sud-ouest de la France**

Le terme de bastide (bastida en occitan) signifie construction. La bastide est une ville créée sous une autorité fondatrice (pour Carbone : le Comte de Toulouse et les moines de Bonnefont) entourée de remparts et bâtie suivant un plan rationnel de forme carrée avec des rues droites et parallèles. Afin d'attirer les nouveaux habitants, ces villes et villages offraient au Moyen-Âge des privilèges : sécurité, commodités et services (four à pain...).

Légendes des différentes illustrations.

	Fontaines : (1) de Canabas, (2) du Pré Commun, (3) de Paillargues (4) de Bonnefont.
	(6) Moulins de Nollet et de Belbèze
	Église et Chapelles
	Bac
	H Hôpital
	Centre ville



## Au XIX<sup>e</sup> siècle

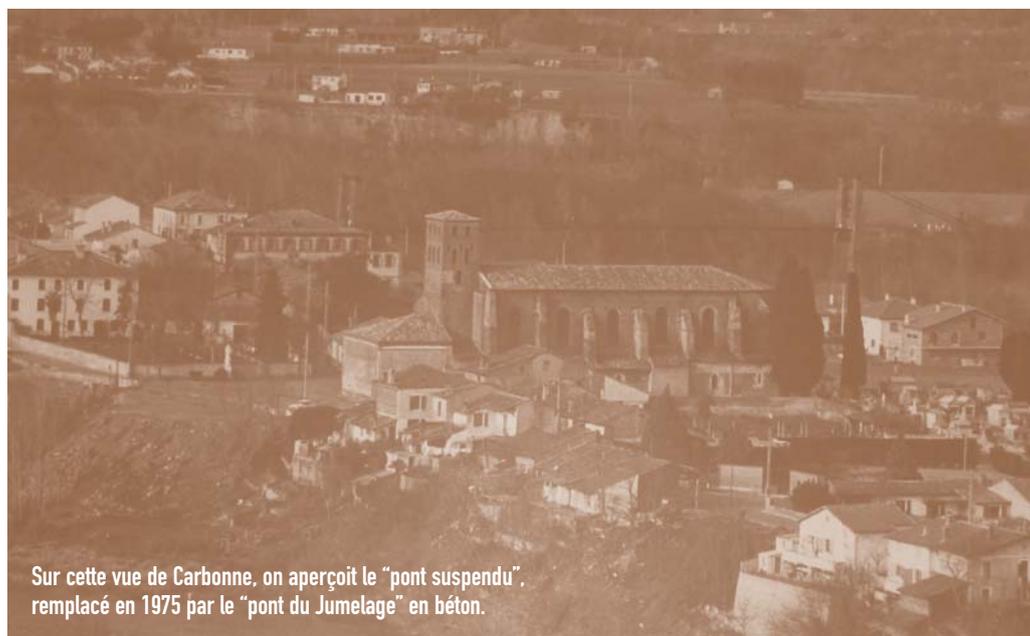
L'extension de l'urbanisation s'est opérée au sud de la bastide (vers l'église), autour du « pré commun » (la place de la République) et en direction du quartier de la Barre. Dans les rues de la ville, l'éclairage public fait son apparition (à l'huile tout d'abord puis au pétrole). Le pont suspendu qui ouvre l'axe de circulation vers la vallée de la Lèze est édifié en 1856. Dès 1862, le chemin de fer passe à Carbonne. Au quartier de la terrasse, une importante usine métallurgique est ouverte, l'activité économique jusqu'alors essentiellement tournée vers l'agriculture et l'artisanat commence à se diversifier. 2300 carbonnais sont recensés à la fin du XIX<sup>e</sup>.

### La Terrasse : premier site industriel à Carbonne

L'industrie textile s'est développée sous Colbert. L'une des premières manufactures de draps du Midi fut installée au quartier de La Terrasse en 1690 et fonctionna jusqu'en 1789. Cette importante manufacture comprenait une centaine de métiers et plus de 3000 personnes étaient économiquement liées à cette activité. La laine était importée d'Espagne pour sa qualité et les draps étaient exportés par voies fluviales (La Garonne jusqu'à Toulouse, le canal du Midi jusqu'aux ports de Narbonne et Montpellier). L'activité cesse à la Révolution mais le fonctionnement de cette manufacture aura révélé les intérêts du site de La Terrasse pour l'établissement d'une activité industrielle. En 1848, une usine métallurgique (fabrication de limes) fut construite. Les matières premières (bois, fer) arrivaient par bateau de l'Ariège et les produits finis étaient acheminés par le même moyen vers Toulouse et le canal du Midi. L'activité industrielle de ce quartier s'est poursuivie jusqu'en 1870.

### A noter :

Le quartier de La Terrasse sera à l'honneur, cet été, dans la programmation de la manifestation « Associations les arts ». Voir page 22.



Sur cette vue de Carbonne, on aperçoit le "pont suspendu", remplacé en 1975 par le "pont du Jumelage" en béton.

### Comme une lettre à la Poste...

En 1830, Théodose Dehoey, maire de Carbonne exprime la nécessité de disposer d'un bureau de poste en ces termes : « Il est fort pénible pour la ville de Carbonne de ne pouvoir user d'un moyen aussi facile et aussi bien adapté aux localités, permettant par cette voie de recevoir lettres et paquets ».

En 2009, Guy Hellé adresse au directeur de La Poste de Carbonne, une lettre ouverte intitulée « La poste est-elle toujours un service public ». Dans ce courrier, il s'indigne de « l'inadéquation et de l'exiguïté des locaux » et demande que soient trouvées des solutions afin d'« améliorer un service indispensable à notre commune ». Cette lettre peut être consultée sur le site internet de la ville de Carbonne : [www.ville-carbonne.fr](http://www.ville-carbonne.fr)

## Au XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle

Dans les premières années du XX<sup>e</sup>, la modernisation de la ville se poursuit : adduction de l'eau courante, installation du téléphone, éclairage électrique, goudronnage des rues. Carbonne évolue en douceur. L'évolution démographique est celle d'une commune attrayante, par sa situation géographique, l'offre au niveau des moyens de transport, la qualité de ses services : de 2500 habitants dans les années 50, la population passe à 3700 en 1999. Répondant à cette évolution, les infrastructures se développent. En 1959, un collège est ouvert rue Lucien Cassagne et le groupe scolaire Chanfreau est inauguré en 1976. Les locaux de l'ancienne école des garçons sont réhabilités et deviennent l'actuel Hôtel de ville. Des équipements de loisirs sont également créés, le stade Léo Lagrange existe d'avant guerre, la piscine municipale est construite en 1963, le complexe sportif Alfred Prévost est utilisé depuis les années 60, le centre so-

cio culturel du Bois de Castres est ouvert en 1982. L'urbanisation s'étend progressivement au Nord et à l'Ouest et le centre ville se densifie. Les permis de construire sont délivrés dès la fin de la Seconde guerre mondiale et à partir des années 60, la collectivité maîtrise le développement de son territoire par le Plan d'Occupation des Sols (POS). Le POS est aujourd'hui remplacé par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours d'élaboration. À Carbonne, l'évolution démographique s'est accompagnée d'un développement économique et social favorisé par la création de zones industrielles et d'activités et par la valorisation du centre ville, le maintien des commerces et artisans de proximité.

*Les sources bibliographiques et illustrations proviennent essentiellement des travaux de l'association Histoire et Traditions Carbonnaises et du livre d'Henri Ménard « Carbonne huit siècles d'histoire ».*

## Des noms que le temps n'a pas effacés

*Qui ne s'est jamais demandé  
d'où vient le nom de sa rue  
ou de tel bâtiment public...*

### André Abbal (1876-1953)

Fils et petit-fils de tailleur de pierres, marié à une carbonnaise, il devient sculpteur après des études aux écoles des beaux-arts de Toulouse et Paris. Il doit sa renommée à sa technique dite en taille directe. En dehors des salons, le sculpteur expose peu. En 1937, l'Etat lui commande trois œuvres pour l'exposition internationale. Cette même année, il participe à des expositions aux côtés des plus grands (Bonnard, Duffy, Modigliani, Picasso, Rodin). Le musée est installé dans son ancien atelier carbonnais.

### Vincent Auriol (1884-1946)

Fils de boulanger, avocat de profession, il milita très tôt pour la SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière). Homme politique populaire, il fut conseiller général du canton de Carbonne (1928-1946) ; député de la Haute-Garonne (1914-1947) ; maire de Muret (1925-1947) ; ministre (1936-1938) ; premier président de la IV<sup>e</sup> République (1947-1954).

### Lucien Cassagne (1891-1944)

Né à Carbonne ; il fut premier prix de musique au Conservatoire de Toulouse et Grand prix de Rome. En 1912, il est directeur de la Société Musicale de Carbonne. Il devient conseiller municipal en 1935 sous le mandat de Pierre Marty. Sous l'Occupation, il est secrétaire général du Parti Socialiste clandestin et chef départemental du mouvement Combat. Héros de la Résistance, il est abattu à Toulouse par une colonne allemande.

### Henri Chanfreau (1907-1974)

Ce Carbonnais d'une famille de commerçants fut maire de 1958 à 1974, période durant laquelle Carbonne dut s'adapter à l'évolution de la vie rurale. Son mandat fut particulièrement marqué dans les années 70 par la réalisation du groupe scolaire qui porte son nom.

### Abbé Dedieu (1878-1960)

Docteur es lettres, il se passionnait pour l'histoire du Volvestre dès sa jeunesse, ses travaux historiques et littéraires furent importants. En 1953, il publie *Histoire de Carbonne, les institutions communales d'une bastide sous l'ancien régime*. Ce livre, fruit de longues recherches, est le premier écrit sur la ville.

### Louis Doméjean (1854-1920)

Il fut maire et conseiller général de 1903 à 1920. Son mandat fut marqué par la modernisation de la ville, il dota la commune de l'eau courante et de l'électricité. Très cultivé et s'intéressant aux nouveautés, il a laissé une importante collection de photographies, témoignages de la vie carbonnaise du début du XX<sup>e</sup> siècle.

### Baron Anne Pierre François Auguste Dupau (1783-1846)

Né à Carbonne, il fut conseiller général de la Haute-Garonne, Général de brigade du Génie, Maréchal de camp, inspecteur général des fortifications de Paris.

### Jean Pacôme Emmanuel Jallier (1789-1850)

Originaire de la région grenobloise, il arriva à Carbonne pour l'installation de la manufacture de draps de La Terrasse. Marié à une carbonnaise, commerçant prospère habitant le château de Trémoulet au Bois-de-la-Pierre, il légua à Carbonne et son canton une somme d'argent pour la construction de l'Hospice Jallier (l'actuel Hôtel de la Communauté de communes du Volvestre).

### Colonel Jean-Jacques Laveran (1753-1821)

Colonel des Dragons, officier de la Légion d'Honneur, il fut maire de Carbonne de 1807 à 1815.

### Pierre Marty (1894-1958)

Né à Carbonne, il connut des débuts très modestes de paysan. Puis, grâce à sa volonté de travail et à son goût pour les affaires publiques, il devint conseiller agricole, président des Chambres d'Agriculture régionale et départementale. Il fut maire de Carbonne à deux reprises : de 1934 à 1941 puis de 1944 à 1958. En 1947, il devient conseiller général du canton puis sénateur en 1949. Il créa la cave coopérative vinicole de Carbonne.

### Alfred Prévost (1894-1974)

L'un des pionniers du rugby à Carbonne, joueur remarqué par le Stade Toulousain au sortir de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale, il devint champion de France en 1922 et 1923. Puis il fut champion des Pyrénées avec le Sporting Club Albigeois, joueur international dans les années 20 avant de devenir capitaine-entraîneur à Brive. De retour à Carbonne, il conduisit l'équipe au titre de champion des Pyrénées 1934-1935. Il créa la première école de rugby et devint président de la section rugby du Club Olympique Carbonnais jusqu'en 1974.

### Joseph-Étienne Prosjean (1752-1818)

Né à Carbonne, propriétaire-agriculteur et homme de loi, il fut député de la Haute-Garonne à l'Assemblée législative, dans la majorité réformatrice. En 1792, il fut élu à la Convention ; au procès de Louis XVI, il vota la mort du Roi avec sursis.

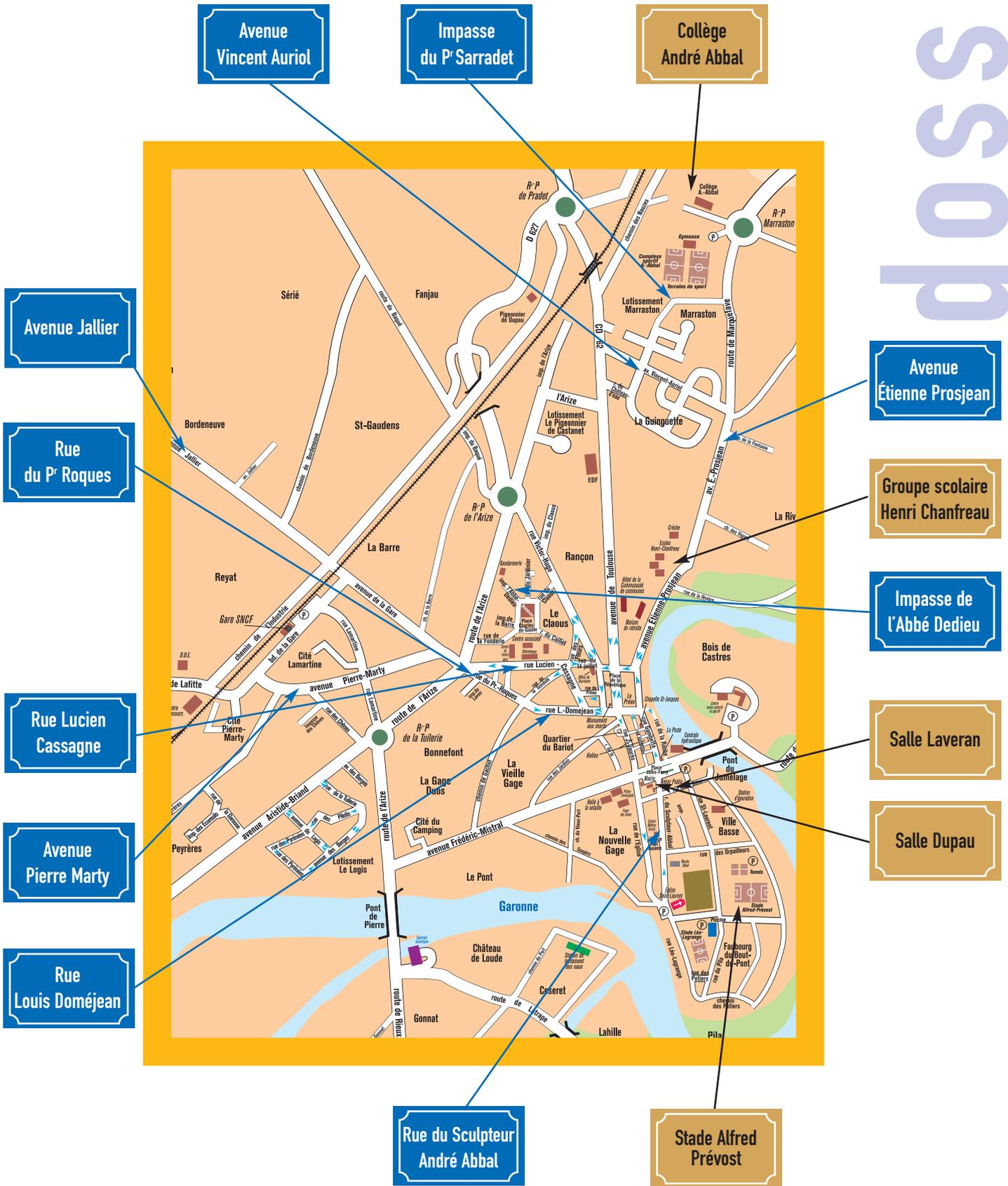
### Professeur Étienne Roques (1885-1951)

Marié à une carbonnaise, il accomplit une très brillante carrière médicale : 1<sup>er</sup> prix de thèse sur la vaccination de la fièvre typhoïde ; professeur agrégé et clinicien réputé en médecine interne, cardiologie et rhumatologie, titulaire de la chaire d'hydrologie thérapeutique à la faculté de médecine de Toulouse, directeur du service Nord à l'Hôpital Purpan. Il a reçu la médaille d'or de l'Académie de Médecine pour ses travaux.

### Professeur François Sarradet (1849-1935)

Vétérinaire carbonnais. En 1883, il est le premier à décrire « un cas de tremblante du bœuf » qui sera identifié, en Grande-Bretagne, presque un siècle plus tard comme maladie de la vache folle.

# dossier



# Évolution de la population depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle



## Pour en savoir plus :

### À la bibliothèque

- *Histoire de Carbonne* de Joseph Dedieu.
- *Carbonne, huit siècles d'histoire* d'Henri Ménard
- *Les revues d'Histoire et Traditions Carbonnaises* ainsi que bien d'autres ouvrages sur l'histoire locale.

Auprès des membres d'"Histoire et Traditions Carbonnaises" au 05.61.98.20.53 ou [georges.argel@wanadoo.fr](mailto:georges.argel@wanadoo.fr).

**A**u cours des siècles, notre ville s'est développée harmonieusement. Elle a conservé, tout en s'agrandissant, ses spécificités architecturales et paysagères : le centre historique a été embelli (opération façades) et son accès facilité (reprise des chaussées et des trottoirs) ; les éléments naturels remarquables ont été préservés (abords protégés de la Garonne, paysage agricole des coteaux...). L'habitat s'est progressivement étendu et structuré autour des faubourgs, des voies de communication et des pôles d'équipements disposés en satellite autour du centre. Les dix dernières années sont marquées par la volonté de l'équipe municipale d'encourager la mixité sociale des nouveaux quartiers, de conforter l'assise économique de la ville en attirant les entreprises et en soutenant le commerce de proximité.

Si notre ville s'est développée c'est, bien sûr, parce qu'elle a suivi la croissance démographique. La courbe ci-dessus en témoigne, la croissance s'accélère, il ne faut pas oublier que Carbonne fait partie du bassin de vie de l'agglomération toulousaine, qui, on le sait, a une dynamique démographique qui s'accroît. Pour autant, ces évolutions ne sont pas laissées au hasard et les politiques en matière d'urbanisme s'étudient à l'échelle des contrats de Pays. Carbonne appartient au SCOT

Le chiffre de 6670 habitants a été obtenu auprès du bureau du syndicat mixte du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui a réalisé des perspectives démographiques pour l'ensemble du bassin de vie toulousain.



(Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays du Sud Toulousain qui a étudié les perspectives démographiques de son bassin de vie jusqu'en 2030. Il apparaît que, d'après le modèle de répartition proposée à l'échelle de l'ensemble du SCOT, la commune de Carbonne verra sa population augmenter de moins de 2000 habitants d'ici à 2030, soit en moyenne 100 habitants par an.

Des prévisions qui confirment qu'il appartient bien à l'action politique, sans démagogie, de garantir à notre ville son caractère humain et accueillant, convivial et solidaire. ●

# Restauration scolaire

## Modification du système de paiement et mise en place de tarifs dégressifs.

**A** fin de garantir l'accès de tous les élèves au restaurant scolaire des écoles Henri Chanfreau, le conseil municipal a décidé de mettre en œuvre des tarifs dégressifs. Cette nouvelle mesure s'accompagne d'un changement au niveau de la facturation.

Marie-Caroline Tempesta, adjointe au maire chargée de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse nous donne des précisions.



Marie-Caroline Tempesta.

### • Info 107 : Quelles sont les positions de la commission municipale que vous présidez ?

**M-C. T.** : Notre engagement en faveur du soutien aux familles les plus modestes n'est pas nouveau. Nous souhaitons que le restaurant scolaire soit accessible à tous les élèves de l'école primaire sans pour autant instaurer la gratuité. Nous avons réalisé des évaluations afin de prendre la mesure des difficultés rencontrées par certaines familles carbonnaises. Parallèlement à cela, le coût pour la commune de la mise en œuvre des aides a été calculé. Sa prise en charge relève d'un choix politique et la mise en place des tarifs dégressifs a été votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 21 octobre 2008.

### Calcul du quotient ouvrant droit à une aide

Revenus des parents  
 + Allocations familiales  
 + Allocation logement  
 + Pension alimentaire  
 - Loyer ou remboursement de prêts (résidence principale)  
 divisé par le nombre de personnes à charge dans le foyer.

### • Info 107 : Quel en est le principe ?

**M-C. T.** : L'aide est octroyée sous conditions de ressources. Nous avons cherché à établir des barèmes qui tiennent compte du budget réel des familles, en fonction du nombre d'enfants et du « reste à vivre ». Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, 16 familles bénéficient d'une prise en charge de 75 %, 23 familles de 50 % et 50 familles de 25 %, ce qui correspond à plus d'une centaine de petits Carbonnais.



### • Info 107 : Vous avez également modifié le système de paiement ?

**M-C. T.** : Nous avons abandonné les tickets qui présentaient de nombreux inconvénients : une gestion très lourde pour les services administratifs, un principe contraignant pour les parents et les enfants. Le paiement des repas se fait maintenant par un système de facturation. La facture est mensuelle. En début d'année, les parents s'engagent par écrit sur les jours de fréquentation du restaurant scolaire. Sur ce document, ils peuvent aussi signaler les éventuels régimes alimentaires liés à un problème d'allergie ou de santé.

### • Info107 : En cas d'absence de l'enfant, comment cela se passe-t-il ?

**M-C. T.** : Une franchise de 3 jours est appliquée. Nous achetons les repas à la cuisine centrale du collège André Abbal, des repas variés et de qualité, qui sont préparés sur commande et livrés en liaison froide comme l'exigent les normes d'hygiène. Trois jours s'écoulent entre la commande d'un repas et sa livraison. Tout repas commandé est facturé par le collège, c'est ce que nous répercutons dans ce principe de franchise. Il faut savoir aussi que, dans le prix du repas facturé aux familles, la municipalité n'inclut pas les frais liés au transport, au personnel, à l'investissement, sans quoi le prix du repas serait plus élevé. Dans un prochain Info 107, nous reviendrons plus en détails sur le contenu de l'assiette des enfants au restaurant scolaire.

### Changement de direction



• Françoise Pol est la nouvelle directrice de l'école maternelle.



• Raymond Nortier est le nouveau principal du Collège André Abbal.

éducation, enfance

Tranches	Aide de la municipalité	Prix du repas
De 0 à 250 €/pers./mois	75 %	0,70 €
De 251 à 350 €/pers./mois	50 %	1,40 €
De 351 à 550 €/pers./mois	25 %	2,10 €
Plus de 550 €/mois	}	2,80 €
Hors Carbonne		
Enseignants/agents municipaux/extérieurs		

## Deux nouvelles instances de réflexion et de proposition

*Le conseil municipal a souhaité mettre en place deux commissions afin de promouvoir les questions de l'âge et du handicap à travers les projets de la ville.*

### La Commission Extra Municipale du Handicap (CEMH)

La création de cette instance consultative s'inscrit dans la volonté du conseil municipal de développer les moyens de concertation et d'écoute. Il faut savoir que seules les communes de plus de 5000 habitants (Carbonne compte au dernier recensement 4718 habitants) ont l'obligation d'avoir une commission communale travaillant sur l'accessibilité (loi du 11 février 2005).

#### Missions :

##### Réfléchir :

Elle permet d'appréhender en amont des projets municipaux les besoins des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

##### Informier :

Elle signale les problèmes de la vie quotidienne liés au handicap, qui peuvent exister dans notre ville.

##### Proposer :

Elle peut être à l'initiative de projets visant à améliorer la mise en accessibilité des bâtiments

publics et de la voirie (trottoirs, feu tricolore, passage piéton...).

#### Composition

La CEMH est composée de 5 représentants de la commune, de 4 professionnels du handicap, de 3 représentants d'associations d'handicapés et de 8 handicapés ou parents.

#### Membres de la Commission Extra Municipale du Handicap

• Représentants de la commune	• Associations d'handicapés
Mireille Grandet, Bernard Bros Laurence Darnise, Diane Langlade, Georgette Goubelet.	Henri Rance, Didier Presat, Jean Pommet.
• Professionnels du handicap	• Handicapés ou parents
Brigitte Boyer, Martial Bouffartigue, Stéphanie Fénéteux, Pierre Sénat.	Joël Mareschi, Bernadette Eychenne, Jacques Dupuy, Josette Touzet, Patrice Simon, M. Deutch, M <sup>me</sup> Suberviol et Yannick Favaro..

#### Comment les contacter

Par mail : [contact@ville-carbonne.fr](mailto:contact@ville-carbonne.fr).

### Le Conseil Consultatif des Aînés

C'est une instance de réflexion et de concertation permettant aux personnes retraitées de continuer à jouer un rôle actif dans la vie locale. Il se prononce sur des dossiers et projets à la demande du conseil municipal afin de promouvoir les questions de l'âge à travers les projets de la ville.

#### Missions :

##### Réfléchir :

Sur des dossier proposés ou acceptés par le Maire.

##### Informier :

En transmettant leur analyse sur les problèmes de la vie quotidienne qui pourraient exister.

##### Proposer :

Le conseil consultatif des aînés peut être à l'initiative de réflexions à mener.

conseil. Les membres qui le compose participent à titre personnel. Le souhait d'avoir une bonne représentativité du territoire local a orienté le choix des personnes en fonction de leurs lieux d'habitation. Ainsi, les quartiers représentés sont nombreux. Ces personnes ont été choisies en tenant compte du cliage des différentes catégories professionnelles.

#### Membres du Conseil Consultatif des Aînés

Mireille Grandet	Adjointe au maire
Claude Ferré	Quartier Le Pila
Jacky Futtauly	Ville basse
Claude Martin Santi	Centre ville
André Boué	Quartier du Préau
M. ou M <sup>me</sup> Senges	Avenue de Toulouse
Bruno Corato	Quartier La Guinguette
Jeanine Couillens	Quartier Marraston
Jeanine Bacquié	Quartier du Claous
Germaine Vidal	Quartier Cité Marty
Josette Touzet	Quartier Jallier

#### Comment les contacter

Par mail : [conseilaines@yahoo.fr](mailto:conseilaines@yahoo.fr).

## Rencontres d'Automne du CCAS

**E**n octobre dernier, à la salle des fêtes du Bois de Castres, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé une rencontre entre les usagers du service d'aide à domicile de la commune, les membres de l'Amicale des Aînés et les résidents de la maison de retraite Jallier sur le thème de « Carbonne dans les années 50 ».



L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

L'exposition de photos préparée par Raymond Galinié et le film « *Regards sur Carbonne dans les années 50* » mis à disposition par le service culturel et projeté par Ciné-Carbonne ont été très appréciés. Certains se sont remémorés des moments forts de leur vie, d'autres se sont retrouvés ou ont fait connaissance, tous ont échangé leurs impressions au moment du goûter convivial servi par le personnel du CCAS. La chorale des Aînés clôturait cette après-midi riche sur le plan relationnel et humain.

Le transport des personnes isolées ou à mobilité réduite était assuré par la mise en place d'une navette.

Forts du succès de cette première rencontre et à la demande des participants, les organisateurs et les bénévoles se donnent rendez-vous à l'automne 2009.

« *Regards sur Carbonne dans les années 50* »



DVD en vente à la bibliothèque municipale de Carbonne. Prix : 15 euros.

## RAPPEL Transport personnalisé

*Ce service a été créé par le Centre Communal d'Action Sociale en 2005.*

### • Pour qui ?

Les personnes isolées ou à mobilité réduite (sans moyen de transport) de plus de 65 ans et domiciliées à Carbonne.

### • Pourquoi faire ?

Un rendez-vous chez le médecin, chez le coiffeur, des achats à faire, un train à prendre... uniquement sur la commune de Carbonne et le vendredi matin.

### • Comment ?

En téléphonant au plus tard la veille (jeudi) à la Régie des Transports : 05 61 97 69 53.

Ou en envoyant un courriel : [regie.carbonne@wanadoo.fr](mailto:regie.carbonne@wanadoo.fr).

### • Quel coût ?

Un tarif unique pour les usagers : 1 euro.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un organisme public au service de tous, n'hésitez pas à faire appel à ce service.

## Du nouveau pour la Carte Loisirs Jeunes

La volonté municipale a toujours été de favoriser la pratique d'activités sportives ou culturelles pour les enfants et les adolescents des familles carbonnaises. Comme nous l'avons déjà publié dans l'Info 107, cette carte est attribuée sous conditions de ressources et donne droit à réduction des cotisations dans la limite de trois activités pratiquées ainsi qu'à une réduction sur les abonnements piscine. Il a été décidé de porter à 18 ans l'âge maximum pour bénéficier de ce dispositif (au lieu de 16 ans).

Pour l'année 2008/2009, 106 jeunes (72 en 2007) ont bénéficié de réductions pour leurs activités (tennis, judo, gymnastique volontaire et musique...).

Pour plus de renseignements contactez la mairie au 05 61 87 80 03.

## « Road Movies » de Ciné-Carbonne

### Carbonne pour un sourire Téléthon 2008

L'association "Carbonne pour un sourire" gère sur Carbonne les manifestations au profit du Téléthon. Elle a collecté cette année 9785,82 € qui ont été adressés à l'Association Française contre les Myopathies. Les membres de l'association remercient tous ceux qui ont aidé, organisé et participé.

### Changement de présidence

- La Boule Carbonnaise : Serge Pons est le nouveau président.
- Docatimi (assistantes maternelles) : Catherine Darré a été remplacée à la présidence par Véronique Febreau.
- Représentant des parents d'élèves de l'école élémentaire : Cécile Rochette succède à Ingrid Sem-le-Tessier.

### Usine électrique



La plaque de marbre qui se trouve sur la façade de l'usine électrique a été restaurée à la demande de l'association Histoire et Traditions Carbonnaises.

L'équipe de Ciné-Carbonne vous propose cette année de vous laisser guider de l'Alaska jusqu'à la Patagonie à travers le 7e art mais pas seulement. Vous pourrez découvrir le tango argentin, les danses country, les « belles américaines » (voitures, Harley...) tout en dégustant un repas texan ou latino. Un savant mélange des cultures qui saura vous séduire. Sans oublier durant ces trois jours un festival d'images avec la projection de nombreux films ayant pour thèmes l'Amérique latine, les USA et le Canada.

### « Road Movies » 27, 28 février et 1<sup>er</sup> mars 2009

#### • Vendredi 28 février : L'Amérique latine

14 h : **Carnet de voyage (Amérique du Sud).**  
18 h 30 : **Bombon el perro (Argentine).**  
20 h 15 : Repas latino avec démonstration de tango.  
Soirée sur réservation 05 61 87 59 03.  
21 h 30 : **Si Loïn (Équateur).**

#### • Samedi 29 février : Les USA

À partir de 11 h : Exposition de motos (Harley) et de voitures américaines sur le parking du centre socio culturel.  
14 h : **Si Loïn (Équateur).**  
16 h : **Carnet de voyage (Amérique du Sud).**  
18 h 30 : **Little miss Sunshine (États-Unis).**  
19 h : Repas grillades et démonstration de danses en ligne.  
21 h : **Into the Wild (Canada).**

#### • Dimanche 1<sup>er</sup> mars : Le Canada

14 h : **Into the Wild (Canada).**  
16 h 30 : Goûter comme au Québec (pan cakes, sirop d'érable).  
18 h 30 : **Bombon el perro (Argentine).**



Tarif plein 6 €  
Tarif réduit 4,50 €  
Pass festival 3 jours 10,50 €

En violet, les titres des films.

## Atelier Graff : une nouvelle activité proposée par la MJC

La municipalité a accepté de mettre à disposition les murs en dessous de la halle à la volaille afin de permettre à des jeunes de s'exprimer sans pour autant que ce soit perçu comme une nuisance urbaine. Depuis le mois de septembre, tous les mercredis après-midi au point rencontre jeunes un atelier graff est proposé par la MJC et encadré par un intervenant qualifié. La réalisation de fresque murale ne s'improvise pas. Avant de se lancer sur une surface ou un support grandeur nature, les jeunes apprennent initialement la technique du graff sur papier. Lorsque le geste est plus sûr, ils s'exercent sur une surface bois. Les graffitis se font à l'aide de stylos, de crayons peinture ou de bombes. Il ne faut pas confondre Tag et Graffitis. Le tag est une écriture qui se rapproche souvent des calligraphies chinoises. Alors que le Graffiti est plus sophistiqué ; il s'agit d'un dessin ou d'une fresque réalisés en plusieurs couleurs.



Soubassement de la halle à la volaille.

### Dates à retenir

Du 27 février au 28 mars

#### Écoliers à Carbonne de 1930 à 1960

exposition de photographies d'Histoire et Traditions Carbonnaises à la galerie municipale.

Samedi 21 mars à 20 h, salle des fêtes

#### Soirée Tapas

proposée par l'Office de Tourisme.

Du 1<sup>er</sup> au 25 avril

#### Exposition de Pro Art 107 (Atelier des enfants)

à la galerie municipale.

Du 29 avril au 30 mai

#### Exposition de l'Atelier Terre

à la galerie municipale.

11, 12 et 13 avril 2009

#### 34<sup>e</sup> Tournoi international de football

Organisé chaque année par la JSC, ce tournoi est un rendez-vous incontournable pour les amateurs de football. Il est le plus ancien de Midi Pyrénées.

### Les rencontres du Cercle Occitan

#### « Atelier de danses traditionnelles »

Les vendredis 23 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai, et 26 juin à 21 h (salle Laveran, Mairie), entrée gratuite.

#### « Las parladissas »

Samedi 7 mars et samedi 4 juin à 12 h 30 « Manjar e parlar en occitan » (salle du Cercle Occitan, rue L. Cassagne. Tél. 05 61 87 00 88 ou 05 61 87 08 27).

# Les actions menées par le service culturel

*L'engagement de la municipalité s'exprime en offrant un accès à la culture où qualité artistique, diversité, dimension éducative et accessibilité au plus grand nombre sont autant d'exigences.*

## Bibliothèque

Ouverte depuis 1995, la bibliothèque est le pôle central du service culturel municipal.

Favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique de la lecture est un axe fort de notre action culturelle. L'enrichissement des collections : livres et documents sonores, l'accueil des scolaires et de la crèche, la diversité et la qualité des animations contribuent à recevoir, dans ce lieu particulièrement attrayant, un nombre important de Carbonnais de tous âges.

### Création d'un fonds de DVD

Dans le courant du premier trimestre 2009, les usagers de la bibliothèque municipale pourront emprunter des DVD.

En effet, la Médiathèque Départementale (service du conseil général) met son fonds de DVD à la disposition des bibliothèques de son réseau.

80 documents (fictions adultes, documentaires adultes, films jeunesse, séries et films expérimentaux) seront en dépôt à la bibliothèque et seront renouvelés tous les 6 mois. Un budget pour l'acquisition de DVD a été demandé par la commission culture et a été porté au vote du budget municipal.

### Bibliothèque, mode d'emploi

Il n'est pas nécessaire d'être inscrit pour fréquenter la bibliothèque. L'accès est libre et gratuit pour consulter un ouvrage, lire une revue, une bande dessinée, travailler pour un exposé...

En revanche, pour emprunter des ouvrages, l'inscription est indispensable. Elle est gratuite pour les enfants carbonnais et les enfants scolarisés à Carbone ; elle permet l'emprunt de 3 livres, 3 documents sonores et prochainement 1 DVD pour une durée de 3 semaines.

« Toute culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs. À l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations. »

Octavio Paz, Écrivain mexicain, (1914-1998).

### Un outil au service de tous les publics

Dans le secteur jeunesse, la découverte de la lecture et du livre s'adresse à la fois aux bébés lecteurs, aux jeunes enfants et aux adolescents. Sont à emprunter : romans, documentaires, albums illustrés, livres cartonnés, livres CD, bandes dessinées, revues...

Dans le secteur adulte, les grilles qui présentent les récentes acquisitions rappellent que les achats en librairie sont fréquents. Si les romans, romans policiers et de science fiction sont les plus demandés le fonds documentaire est enrichi régulièrement. Un espace aménagé en coin lecture est dédié à la bande dessinée adulte.

Dans les bacs de CD, tous les genres musicaux sont représentés et des livres enregistrés sont aussi à disposition.

### La bibliothèque en chiffres

- 300 m<sup>2</sup> d'espace lumineux pour choisir, lire, échanger.
- 12300 imprimés, 1200 CD auxquels il faut ajouter 1300 livres et 1200 CD prêtés par la médiathèque départementale et renouvelés tous les 6 mois.
- 1300 lecteurs inscrits dont 77% sont Carbonnais.
- 22000 documents prêtés annuellement.

La diversité des collections illustre la volonté d'exercer au mieux les principales missions d'une bibliothèque de lecture publique : répondre aux attentes des usagers et faire de ce service un lieu de découverte, d'éveil et de pluralité.

# culture

### Tarifs des inscriptions :

- Adultes carbonnais : 8,40 €
- Adulte non carbonnais : 18,90 €
- Enfant non carbonnais et non scolarisé à Carbone : 9,50 €

La commission culture propose de réviser les tarifs pour les étudiants, les handicapés et les sans emploi. La proposition sera soumise au conseil municipal lors du vote du budget.

## « Associons les Arts », une nouvelle programmation culturelle

*En début d'été, les membres de la commission culture invitent les Carbonnais et les habitants du Volvestre à découvrir Carbonne ! Ils proposent une dizaine de rendez-vous en extérieur, échelonnés sur trois semaines, où artistes confirmés, compagnies professionnelles, associations culturelles et acteurs de la vie locale auront chacun leurs mots à dire.*

### Évènement

#### « Associons les Arts »

Du 19 juin au 13 juillet 2009  
Une promenade culturelle  
à la découverte de votre ville.

*Des explications données par Denis Turrel, adjoint au maire chargé de la culture et de la communication.*



Denis Turrel.

#### • Info 107 : Quelle est la politique culturelle de la ville de Carbonne ?

**Denis Turrel :** La richesse culturelle et associative de Carbonne est l'un des éléments principaux qui permet d'identifier la ville de Carbonne. La vie culturelle et associative doit être riche et diversifiée ainsi qu'accessible au plus grand nombre. La politique municipale doit continuer à promouvoir le rayonnement de la Ville et stimuler la création artistique locale et l'engagement associatif des bénévoles.

#### • Info 107 : Que préparez-vous ?

**D.T. :** Un événement culturel sur les trois premières semaines d'été qui soit un vrai projet culturel de territoire et qui réponde à deux questions : quelle place donner à la culture dans le projet de territoire ? Comment structurer et pérenniser une politique culturelle sur un territoire en développement ?

#### • Info 107 : Quels sont vos objectifs ?

**D.T. :** Cet événement porté par une réelle volonté politique qui traduit notre détermination à fédérer et à convaincre le plus grand nombre possible d'énergies locales autour d'objectifs communs visant à participer au développement territorial. Une telle volonté permet d'afficher clairement les objectifs stratégiques, comme cela peut se faire ailleurs, afin de déplacer l'art et la culture dans la rue ou vers les lieux qui ne sont habituellement pas dédiés à cela et surtout de la rendre accessible au plus grand nombre.

#### Info 107 : Pourquoi vouloir associer les propositions du service culturel et celles des associations ?

**D.T. :** Chaque année, en fin d'année scolaire, nombreuses sont les propositions qui résultent de l'activité des associations culturelles : ateliers du théâtre 107, fête de la musique, spectacle de danse de la MJC, etc. Faire coïncider des rendez-vous proposés par le service municipal d'une part, et le tissu asso-

ciatif d'autre part, est un moyen pour nous, élus, de montrer combien nous pensons que la culture tient toute sa place au cœur de la ville, qu'elle est vecteur de lien social, et ce quelle que soit la forme qu'elle emprunte. Je précise que le service culturel n'a pas pour vocation d'être organisateur de spectacles, il nous faudrait bien plus de moyens pour cela ; mais il est l'outil adapté pour proposer plusieurs rendez-vous dans l'année où qualité artistique, diversité, dimension éducative et accessibilité au plus grand nombre sont autant d'exigences.

#### Info 107 : Alors, à quoi ressemblera cet évènement ?

**D.T. :** Nous sommes en pleine préparation. Nous avons proposé à la MJC, au théâtre 107, à Ciné Carbonne, à Histoire et traditions carbonnaises, au cercle occitan, à l'office de tourisme, Carbonne Plus...(à compléter) de relever, avec nous, le défi d'emmener le public dans différents quartiers de la ville : la Terrasse, le Logis, le jardin du musée Abbal, les abords du centre associatif rue Lucien Cassagne, le centre ville, ect. Il y aura à voir et à écouter : danse, fanfare de rue, théâtre, chanson, exposition de sculptures, visites guidées, bal...

#### Info 107 : Quels seront les invités du service culturel ?

**D.T. :** Pour le plaisir de les retrouver, nous allons accueillir les deux artistes confirmés, reconnus et Carbonnais que sont Eric Fraj et Marc Maurel (Garance) pour deux soirées dédiées à la chanson. Nous avons aussi demandé à Jean-Marc Ricq de nous emmener, non sans humour, dans son univers d'acier sculpté. Et puis, nous allons entrer à nouveau dans la programmation de l'association Pronomades en Haute-Garonne, centre national des arts de la rue qui diffuse depuis... une saison des arts publics sur le sud du département. C'est également en complicité avec Pronomades que nous allons recevoir, à Carbonne, Baro d'Evel Cirk Cie (l'une des dix compagnies de cirque actuel repérées nationalement) pour son premier rendez-vous avec le territoire du Volvestre et sa nouvelle création, le « sort du dedans ». Mais le chapiteau de Baro d'Evel sera monté en septembre et c'est une autre histoire dont nous vous parlerons plus en détails dans le numéro de juillet prochain. ●

## À vos agendas !

### Photographies Morceaux choisis

Photographies d'Alain Clavaud, Thierry Lautard, Jean-Claude Vollmar et Michel Pujol. Un ensemble d'images traduisant tout autant la personnalité de chacun que leur vision au travers d'attitudes, de perception, de points de vue. Bien que fort divers, ils manifestent cependant une permanence de leur relation au réel, tout en captant sensibilité et émotion favorisant les potentialités de l'imaginaire.



Exposition du 3 au 24 février à la galerie municipale - mairie  
Vernissage vendredi 6 février à 18 h 30.

### Le cercle

#### Dans le cadre du festival Mai Photographique

Le service culturel participe pour la première fois au festival Mai Photographique proposé par l'association IBO. Depuis huit ans, cette association toulousaine invite ses photographes complices à partir à la rencontre des populations des quartiers et des communes en exposant au sein même des lieux de vie ordinaire. À Carbonne, c'est à la bibliothèque que les photographes du club de Villeneuve Tolosane vont être exposés ; pour thème, ils ont choisi le cercle.



Exposition au mois de mai à la bibliothèque

### Sculpture

#### La tête ailleurs

#### Sculptures de Jean-Marc Ricq

« La porte d'entrée privilégiée dans mon travail reste l'humour, sans doute pour affirmer que l'art, s'il est important, n'est surtout pas grave... »

Mes personnages font sourire, parfois un peu mélancoliquement, d'autre fois plus ironiquement, mais l'important est qu'ils parlent à celui qui les regarde...et l'engagent à répondre.

L'esthétique est au service de ce dialogue là...d'abord avec moi, puis avec vous.



Exposition du 4 juin au 4 juillet à la bibliothèque.  
Vernissage le samedi 26 juin à 19 heures.

## Un zoom sur le service communication

*La municipalité s'est dotée d'un service communication depuis 2002.*

*Aujourd'hui, ce service étend sa capacité à réaliser, en interne, des travaux qu'il confiait auparavant à des entreprises extérieures.*

### Les missions principales du service communication sont :

- l'information des Carbonnais,
- l'accompagnement des actions de la municipalité,
- la gestion des outils de communication de la ville (site internet, afficheur électronique...),
- l'organisation d'opérations ou la réalisation d'outils pour développer la démocratie locale,
- les relations avec la presse.

Bulletin municipal, annuaire des associations, plan de la ville, tracts d'information aux riverains, diaporama du conseil municipal, invitations et convocations, carte de vœux sont différentes parutions éditées en direction des administrés. Incombent également à ce service la réalisation et la diffusion de l'information interne, à l'usage de l'équipe municipale. Le service a aussi pour vocation de relayer les actualités de la vie locale ; à cet égard, l'afficheur électronique et le site Internet sont des outils performants. Ils permettent d'annoncer les informations municipales et associatives.



Evelyne Icard, chargée du service communication depuis novembre 2008.

### Comment transmettre des informations ?

Les associations carbonnaises sont invitées à faire connaître leurs manifestations au service municipal, pour parution sur le bulletin municipal, sur l'afficheur électronique et sur le site Internet.

Un formulaire de demande est disponible en mairie ou au service communication.

### Service communication

48, rue Lucien Cassagne (bureau annexe de la bibliothèque)

Tel. 05.61.87.68.48. Fax : 05.61.87.52.32.

Courriel : [service.communication@ville-carbonne.fr](mailto:service.communication@ville-carbonne.fr)

### Carbonne, ville Internet

L'association villes Internet remet chaque année un label aux communes qui ont fait le choix d'un Internet local citoyen à la disposition de tous et pour l'intérêt général.

En 2008, 203 collectivités ont été labellisées ; [www.ville-carbonne.fr](http://www.ville-carbonne.fr) a reçu une arobase.

Ville internet  
2008  
@

### Lettre ouverte au directeur de la Poste

Vous pouvez consulter ce document sur le site de la ville : [www.ville-carbonne.fr](http://www.ville-carbonne.fr).

communication

# Carbonne info services

## CAF

Un conseiller peut vous recevoir.  
Prendre rendez-vous au 05 67 77 44 06.

## Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM)

Les agents de la CRAM reçoivent dorénavant le public uniquement sur rendez-vous les 2<sup>e</sup> et les 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois.

Numéro d'appel : 0 821 10 31 31 (0,12 € / mn) du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

## Mairie

Place Jules Ferry.  
Tél. : 05 61 87 80 03. Fax : 05 61 87 47 51.  
Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.  
www.ville-carbonne.fr Courriel : contact@ville-carbonne.fr

## Police municipale

Tél. : 05 61 97 32 82. Fax : 05 61 97 44 07.  
Courriel : police.municipale@ville-carbonne.fr

## Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.)

Tél. : 05 61 87 80 03.  
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et l'après-midi sur rendez-vous.

## Centre Technique Municipal

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30.  
Tél. : 05 61 87 94 26.  
Courriel : centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr

## Régie des transports

Tél. : 05 61 97 69 53.  
Courriel : regie.carbonne@wanadoo.fr

## Bibliothèque Municipale

48, rue Lucien-Cassagne.  
Tél/fax. : 05 61 87 59 81.  
Courriel: service.culturel@ville-carbonne.fr

Ouverte le mardi de 15 h à 18 h,  
le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h,  
le jeudi de 10 h à 12 h,  
le vendredi de 15 h à 18 h,  
le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

## Centre Socio-culturel du Bois de Castres

Tél. : 05 61 87 03 11.

## Écoles

École maternelle H. Chanfreau :

Tél. : 05 61 87 99 80.

École élémentaire H. Chanfreau :

Tél. : 05 61 87 85 59.

Collège A. Abbal :

Rte de Marquefave. Tél. : 05 61 98 45 10.

## Office de tourisme

32 ter, place de la République.  
Tél./fax : 05 61 87 59 03.  
Courriel : ot.carbonne.accueil@free.fr  
mardi, jeudi, vendredi : 9 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 30  
mercredi : 9 h à 13 h, et samedi 9 h à 13 h et de 14 h 30 à 17 h.

## Crèche intercommunale "Mousseline et Caramel"

35, avenue Prosjean. Tél. : 05 61 90 21 44.

## Communauté de communes du Volvestre

Secrétariat : 34, avenue de Toulouse  
Tél. : 05 61 90 80 70. Fax : 05 61 87 96 82.  
www.cc-volvestre.fr  
Animation économique : Tél. : 05 61 90 80 76.  
Déchetterie (ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.).  
Tél. : 05 61 87 80 81.

## Pays du Sud Toulousain

68, rue de l'Église. Tél. : 05 61 87 91 16.  
www.payssudtoulousain.fr

## Musée Abbal

Tél. : 05 61 87 82 67.

## MJ C-Carbonne

56, rue Lucien Cassagne.  
Tél. : 05 61 87 43 58. Fax : 05 61 87 95 55.  
Courriel: carbonne.mjc@wanadoo.fr

## Mission locale

Permanence au Centre médico-social tous les jeudis sur rendez-vous.  
Tél. : 05 61 51 54 31.

## Centre médico-social

Impasse des Rosiers.  
Tél. : 05 61 87 83 64.  
Permanence : lundi après-midi, jeudi matin

## TREPLIN (Travail, emploi, insertion)

Permanence à la mairie, le mardi et le mercredi sur RDV.  
Tél. : 05 61 98 76 70.

## AFIDEL (Association Formation Insertion Développement Local)

68, rue de l'Église.  
Tél. : 05 61 87 20 92.  
site : www.afidel.org  
Courriel : contact@afidel.fr

## Conseiller Agricole

68, rue de l'Église.  
Tél. : 05 61 87 81 44.

## HANDI PRO31

Permanence à la mairie le 4<sup>e</sup> mercredi de 14 h 30 à 17 h.

## ACREF (Aide à la recherche d'emploi)

Permanence à la MJC le mardi à de 9 h à 12 h.

## Mutualité sociale agricole et assistante sociale agricole

44, rue Lucien Cassagne.  
Tél. : 05 61 87 01 61.  
Permanence le mardi et le jeudi de 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30.

## Conciliateur

Mairie de Carbonne le jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.

## OPDHLM

Problèmes locatifs sur rendez-vous au 05 61 98 70 94.

## Perception

Rue du sculpteur Abbal.  
Ouvert jusqu'au vendredi 12 h.  
Tél. : 05 61 87 84 99.

## La Poste

Rue Gambetta.  
Tél. : 05 61 90 81 90.

## SNCF

Tél. : 05 61 87 82 47.

## Marché du terroir

À la halle centrale, tous les samedis de 8 h à 13 h.

## Marché hebdomadaire

Tous les jeudis de 8 h à 13 h.  
Marché à la volaille à 10 h 30. (Halle à la volaille).

## URGENCES

- SAMU 15.
- Gendarmerie 17 ou 05 61 87 83 17.
- Service d'incendie et de secours 18.
- Médecins de garde  
05 61 87 86 23 ou 05 61 87 86 33.
- Services des Eaux et de l'Assainissement  
06 83 88 17 18.